

Espérons qu'avec la grâce de Dieu notre projet se trouvera réalisé, et que notre vénérable Evêque verra, même dans ses derniers jours, établir des paroisses en maints endroits au nord de son diocèse et que les clochers des églises seront élevés où il ne se trouve aujourd'hui que des forêts où le hardi et brave colon n'a pas pu encore pénétrer.

---

En soumettant au public ces quelques remarques sur un sujet de si grande importance aux intérêts de notre cité et au district de Trois-Rivières, mon but est de mettre le peuple au fait des avantages matériels qui devront résulter pour notre commerce et nos industries en établissant un chemin de fer qui aura son point de départ en dedans des limites de notre cité et qui servira à faire ouvrir à la colonisation le grand territoire du St. Maurice.

Si nous tenons que la cité des Trois-Rivières augmente sa population et que nos propriétés maintiennent leur valeur, que notre prestige ne soit pas diminué, et même *si on veut garder notre population*, il est grand temps d'établir les communications par voie ferrée, et d'ouvrir à la colonisation l'immense territoire au nord de notre cité.

Je suis convaincu que c'est notre seule planche de salut.

JOSEPH REYNAR.

Trois-Rivières, 13 août 1885.